

Christoffe Pezaro est entré comme potier au service du roi (le roi était Charles IX) et s'est établi à Paris ou près d'une des résidences royales (7). Jean-Francesque Pezaro est resté à Lyon, conduisant la fabrication au moins jusqu'en 1575. Il avait été investi par Charles IX, en 1568 ou en 1569, du privilège de l'exercice exclusif de son art à Lyon pendant six ans. Il faisait dans cette ville de la vaisselle de terre à la façon de Venise, ou plus exactement à la façon de Pesaro, car, des potiers pesarais s'étant établis à Venise, la faïence de Venise était à cette époque semblable à la faïence peinte, décorée d'*histoires* ou de grotesques, qu'on faisait dans le duché d'Urbain et surtout à Pesaro.

Jean-Francesque de Pezaro a eu parmi ses ouvriers un potier, natif de Faenza, venu de Gênes, Julien Gambin (*Gambino*). Celui-ci, s'étant associé avec un de ses compatriotes de Faenza, Domenge ou Dominique Tardessir (8), sollicita du roi, en 1574, avec l'appui des conseillers de Lyon, la révocation du privilège qui avait été concédé à Jean-Francesque de Pezaro; il obtint cette révocation, et des lettres patentes à cet effet furent expédiées à la fin de l'année 1574. Gambin et Tardessir ont été ensemble pendant peu de temps. Julien Gambin, resté seul par la retraite ou le décès de Domenge Tardessir continua le métier de « faiseur de vaiselle de terre à la façon de Venise »; il prit bientôt un autre associé, Philippe Seiton ou *Saeltone*. Nous avons perdu de vue Julien Gambin après l'année 1581.

---

(7) Christoffe Pezaro est mort à Lyon en 1573; il avait fait son testament en cette ville le 4 août 1573.

(8) C'est le nom qu'on lit dans les lettres patentes de 1574.